

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Arrêté municipal N° 2026-76

Objet : arrêté temporaire de circulation
Rue du Mont-Ramey

Le Maire de JOUGNE,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions complétée et modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-6 ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la demande en date du 20 juillet 2026 émanant de la SARL FRANCHE COMTE RESEAUX ;

Considérant la nécessité de réaliser des travaux souterrains pour le compte d'ENEDIS ;

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et de mettre en place un alternat au droit du chantier réalisé par la société intervenante SARL FRANCHE COMPTE RESEAUX ;

ARRÊTE

Article 1 : À partir du lundi 7 septembre 2026 et jusqu'au vendredi 6 novembre 2026 inclus, la circulation sera temporairement réduite dans le sens de la section courante par la mise en place d'un alternat manuel, afin de permettre à la société SARL FRANCHE COMPTE RESEAUX, de réaliser des travaux souterrains pour le compte d'ENEDIS au niveau du Mont-Ramey.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera rigoureusement interdit à tout véhicule au droit du chantier excepté aux véhicules de chantier.

ARTICLE 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. **La pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par la société SARL FRANCHE COMPTE RESEAUX.**

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Lesdits services de Gendarmerie sont chargés de veiller à l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché aux endroits habituels ainsi que sur les lieux réglementés.

Une ampliation de cet arrêté sera transmise à :

Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie des Hôpitaux-Neufs - Mouthe,

Jougne,

Le 20 juillet 2026

Le Maire,

POIX-DAUDE Denis





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa

N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : Prénom :

Dénomination : SARL FRANCHE COMTE RESEAUX Représenté par : MILLOT Aurélien

Adresse Numéro : 9 Extension : Nom de la voie : ZA Les Dolines

Code postal 2 5 5 0 0 Localité : LE BELIEU Pays : FRANCE

Téléphone 0 3 8 1 6 4 0 0 6 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : contact @ franchecomtereseaux.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS Prénom : PUJOL Jean-Michel

Adresse Numéro : 16 Extension : Nom de la voie : Rue Jean Mermoz

Code postal 2 5 3 0 0 Localité : PONTARLIER Pays : FRANCE

Téléphone 0 3 8 1 3 9 9 3 1 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : jean-michel.pujol @ enedis.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue de Mont Ramey

Code postal 25300 Localité : PONTARLIER

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence : en cours

Description des travaux : Travaux Souterrain Cables

Date prévue de début des travaux : 07 09 2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 60

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 60 Date de début de réglementation 07 09 2026

Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐

Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐

Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐

Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue

Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

☐

poids lourds

☐

Stationner

véhicules légers

☐

poids lourds

☐

Dépasser

véhicules légers

☐

poids lourds

☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒

Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 20 07 2026 A le Belieu

Nom : MILLOT Prénom : Aurélien Qualité : Gérant

SARL FRANCIS COMTE RÉSEAU
9, ZAT Les Dujours
25500 LE BELIEU
N° SIRET 884 1 12 287 0812 - APE 47 1 1 1
TVA FR 09 304 603 237

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : Prénom :
Dénomination : SARL FRANCHE COMTE RESEAU Représenté par : MILLOT Aurélien
Adresse Numéro : 9 Extension : Nom de la voie : ZA Les Dolines
Code postal 2 5 5 0 0 Localité : LE BELIEU Pays : FRANCE
Téléphone 0 3 8 1 6 4 0 0 6 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : contact @ franchecomtereseaux.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS Prénom : PUJOL Jean-Michel
Adresse Numéro : 16 Extension : Nom de la voie : Rue Jean Mermoz
Code postal 2 5 3 0 0 Localité : PONTARLIER Pays : FRANCE
Téléphone 0 3 8 1 3 9 9 3 1 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : jean-michel.pujol @ enedis.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue de Pont Ramey
Code postal 25370 Localité : SOUGNE
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	 mètres	 mètres	 mètres

Dépôt ou Stationnement ☐ ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ☐ ⁽²⁾ Aménagement d'accès ☐ ⁽²⁾ Ouvrages divers ☐ ⁽¹⁾

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☒ Travaux souterrains Enedis

Date prévue de début d'application 07 09 2026 Durée d'application (en jours calendaires) : 60

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers

⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾Demande initiale ☐ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐
Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
Autres (à préciser) ☐ : _____

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants ☐ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐
Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres (à préciser) ☐

Sous voirie		Sous accotement ou trottoirs
-------------	--	------------------------------

Sous accotement ou trottoirs

Tranchée longitudinale mètres mètres

Tranchée transversale mètres mètres

Fonçage mètres mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐

Autres (à préciser) :

Pièces jointes à la demande	
-----------------------------	--

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} ☐ (3) Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème} 

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème} ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème} 

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 20 07 2026 à : La Belice

Nom : **MILLOT** Prénom : **Aurélien** Qualité : **Gérant**

9, ZA Les Dolines

[illegible]

12-15-84
Wm. J. [Signature]